

Système de notes attribuées par la Surveillance des placements :

-  Aucune préoccupation
-  Préoccupations modérées nécessitant une surveillance fréquente et étroite
-  Préoccupations sérieuses nécessitant un examen approfondi et susceptibles d'entraîner le retrait de la plateforme de fonds

Date octobre 2, 2025

Gestionnaire de fonds Gestion de patrimoine Manuvie

Statut de la Surveillance des placements [Voir les produits visés](#)

Produits visés :**Fonds de répartition de l'actif Manuvie (faisant l'objet d'un examen minutieux)**

Fonds de répartition de l'actif Sécuritaire Manuvie (2001)

Fonds de répartition de l'actif Modéré Manuvie (2002)

Fonds de répartition de l'actif Équilibré Manuvie (2003)

Fonds de répartition de l'actif Croissance Manuvie (2004)

Fonds de répartition de l'actif Audacieux Manuvie (2005)

Fonds axés sur une date de retraite Manuvie (en règle)

Fonds de revenu de retraite Manuvie (2000)

Fonds de retraite – Objectif 2025 Manuvie (2025)

Fonds de retraite – Objectif 2030 Manuvie (2030)

Fonds de retraite – Objectif 2035 Manuvie (2035)

Fonds de retraite – Objectif 2040 Manuvie (2040)

Fonds de retraite – Objectif 2045 Manuvie (2045)

Fonds de retraite – Objectif 2050 Manuvie (2050)

Fonds de retraite – Objectif 2055 Manuvie (2055)

Fonds de retraite – Objectif 2060 Manuvie (2060)

Fonds de retraite – Objectif 2065 Manuvie (2065)

Fonds de retraite indiciels plus Manuvie (en règle)

Fonds de revenu de retraite indiciel plus Manuvie (2700)

Fonds de retraite indiciel plus 2025 Manuvie (2725)

Fonds de retraite indiciel plus 2030 Manuvie (2730)

Fonds de retraite indiciel plus 2035 Manuvie (2735)

Fonds de retraite indiciel plus 2040 Manuvie (2740)

Fonds de retraite indiciel plus 2045 Manuvie (2745)

Fonds de retraite indiciel plus 2050 Manuvie (2750)

Fonds de retraite indiciel plus 2055 Manuvie (2755)

Fonds de retraite indiciel plus 2060 Manuvie (2760)

Fonds de retraite indiciel plus 2065 Manuvie (2765)

Sommaire

- À compter du 1^{er} septembre 2025, les fonds de répartition de l'actif Manuvie, les fonds axés sur une date de retraite Manuvie et les fonds de retraite indiciaires plus Manuvie (collectivement, les fonds) verront la composante de leur indice de référence changer en raison du retrait d'un indice.
 - Au sein des indices de référence respectifs des fonds, l'allocation précédemment attribuée à l'indice des TACH de 3 à 5 ans non remboursables par anticipation FTSE Canada sera désormais orientée vers l'indice des TH LNH 975 de 3 à 5 ans (titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation) FTSE Canada.
 - Les notes respectivement attribuées à chaque fonds ne sont pas touchées par cette modification de l'indice de référence.
-

Commentaires

Le 2 septembre 2025, FTSE Russell a mis fin à la publication des anciennes séries d'indices de titres hypothécaires, y compris l'Indice des titres adossés à des créances hypothécaires de 3 à 5 ans non remboursables par anticipation FTSE Canada. La série d'indices des TH LNH 975 FTSE Canada a été introduite à la place. La série présente une construction standardisée (composants et valeurs), avec une méthodologie publiée, et elle est représentative de la majorité des émissions de TACH sur le marché canadien des titres à revenu fixe.

Par conséquent, les indices de référence respectifs des fonds seront mis à jour, indice des TH LNH 975 de 3 à 5 ans FTSE Canada remplaçant l'Indice des titres adossés à des créances hypothécaires de 3 à 5 ans non remboursables par anticipation FTSE Canada, lequel sera retiré le 1^{er} septembre 2025.

Conclusion

Recherche de gestionnaires, Monde n'a aucune inquiétude relativement au changement de composante de l'indice de référence. La modification n'aura aucune incidence sur la gestion des fonds.



La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie)

Les produits et services d'épargne-retraite collective sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie). Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Les bulletins Avis et Message de la Surveillance des placements^{MC} sont des publications de Recherche de gestionnaires, Monde (RGM) de Manuvie. Les renseignements qui figurent aux présentes ne sont pas exhaustifs; RGM ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2025. Tous droits réservés. Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse manuvie.ca/accessibilite pour obtenir de plus amples renseignements. Manuvie, C. P. 396, Waterloo (Ontario) N2J 4A9.